

Anncsey, le 20 septembre 2017

Comité du SYANE du 20 septembre 2017

Mobilité électrique, Fibre optique, Réseaux de chaleur, Qualité des réseaux électriques : des projets en évolution pour toujours mieux répondre aux besoins des collectivités et des usagers

Réuni ce mercredi 20 septembre sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a pris plusieurs décisions permettant une évolution des projets portés dans le cadre de la transition énergétique, de l'aménagement numérique et de la qualité des réseaux électriques. Le SYANE affirme ainsi ses capacités d'adaptation, dans un contexte en mouvement, afin de toujours mieux répondre aux besoins des collectivités et des usagers.

✓ **Mobilité électrique : un réseau de recharge adapté aux usages**

Le réseau public du SYANE pour la recharge des véhicules électriques et hybrides est en cours de déploiement dans toute la Haute-Savoie. 36 bornes sont aujourd'hui en service. D'ici fin 2017, une soixantaine de bornes supplémentaires seront implantées, ce qui portera à près de 100 le nombre de bornes accessibles. En complément, une trentaine d'emplacements sont aujourd'hui identifiés, en concertation avec les communes, afin de compléter la couverture du territoire en 2018.

Ce mercredi, les élus du SYANE ont validé l'adaptation du projet haut-savoyard à un contexte qui évolue rapidement. Depuis l'engagement du projet fin 2014, les autonomies des véhicules électriques et les puissances des batteries ont en effet progressé. De plus, les initiatives privées complémentaires se développent.

Afin de garantir un déploiement cohérent et d'adapter le réseau aux usages, les élus du SYANE ont donc décidé :

- de réduire le nombre de bornes « normales/accélérées » : 150 bornes au lieu des 250 prévues initialement
- d'augmenter le nombre de bornes « rapides » : 10 bornes au lieu des 4 prévues initialement

Le déploiement se prolongera jusque fin 2018.

CHIFFRES CLES

150 bornes « normales / accélérées » :

implantées en concertation avec les communes volontaires, ces bornes de 7 à 22 kW permettent de recharger en moyenne 100 km en 1h (pour les véhicules acceptant du 22 kW)

10 bornes « rapides » :

situées près des grands axes routiers, ces bornes de 50 kW permettent une recharge plus rapide

✓ **Fibre optique : une nouvelle tarification plus accessible pour les professionnels**

Le Comité du SYANE a validé ce jour une nouvelle tarification pour les services numériques très haut débit à destination des entreprises, dans le cadre du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie.

Cette tarification, plus abordable et avantageuse, doit faciliter l'accès à la fibre optique pour les entreprises.

Cette évolution a été proposée par l'entreprise Covage - délégataire en charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau public - dans le but de conforter la dynamique économique.

CHIFFRES CLES

2016 :

ouverture des services numériques très haut débit aux professionnels

100 :

nombre de zones d'activités économiques couvertes par le réseau public fibre optique du SYANE (au 1^{er} septembre 2017)

✓ Réseau de chaleur : un 1^{er} projet de réseau de chaleur porté par le SYANE

Suite à la prise de la compétence « Réseau public de chaleur et de froid » par le SYANE en juin 2017, une première commune vient de transférer la compétence au Syndicat : Saint-Jeoire.

La commune de Saint-Jeoire a en effet le projet d'engager la construction d'un réseau public de chaleur et d'une chaufferie biomasse. Porté, financé et géré par le SYANE, ce réseau doit permettre d'alimenter plusieurs bâtiments publics et privés à l'horizon 2019. Le Comité de pilotage travaille actuellement sur plusieurs scénarii afin d'identifier la solution la plus pertinente.

✓ Réseaux électriques : plus d'1M€ en 2017 pour la qualité des réseaux

29 opérations et 1,1 M€ vont être engagés par le SYANE pour améliorer la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et de la fourniture électrique. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du plan d'actions global lancé en 2014 par le SYANE. Porté et financé à 100% par le SYANE, ce projet concernera les réseaux électriques basse tension de 24 communes.

Ces opérations ont été identifiées en concertation avec le concessionnaire Enedis dans le cadre du Programme Concerté de Développement et de Modernisation des Réseaux (PCDMR). Ont également été pris en compte les résultats des campagnes de mesures réalisées par le SYANE chez les habitants, la récurrence des incidents relevés, ainsi que les retours des usagers.

Ces opérations permettront de lever, par des renforcements, des remplacements de postes ou des résorptions de fils nus, de lever les contraintes, d'améliorer la structure du réseau et de réduire le nombre d'incidents.

CHIFFRES CLES

29 :
le nombre d'opérations

24 :
le nombre de communes

1,122 M€ :
le montant de l'engagement
du SYANE

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Responsable
Communication
04 50 33 59 39
v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux (électricité, éclairage public, télécommunications) pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergies (gaz, éclairage public, bornes de recharge pour véhicules électriques, réseaux de chaleur), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.